

BRUGELETTE magazine

Attre • Brugelette • Cambron-Casteau

Gages • Mévergnies-lez-Lens

PROJET COMMUNAL : RÉHABILITATION DU SITE DE L'ANCIENNE SUCRERIE



Entreprise de jardin

PARENT DELMOTTE

SPRL



Pose tous types de clôtures

(en bois, en plaque de béton coloré, ...)

et portails en acier (Betafence),
pavage, terrasse, entrée de garage



**Aménagement, création, entretien
de pelouses, massifs, haies, allées,
pavage, abattage d'arbres, plantations ...**

TÉL : 0473/ 385 264



Zoning Bellevue • 9, rue Machine à Feu - 7370 **DOUR**

Tél. : 065 650 129 • Fax : 065 620 129 • E-mail : pascalparent@skynet.be

www.parent-delmotte.be

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h - le samedi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

SOMMAIRE

LE BOURGMESTRE VOUS INFORME..... 3

L'utilisation des conteneurs dans nos cimetières

La propreté de la voie publique
Fermeture définitive du camping
« Parc et Loisirs » de Brugelette

Un « Quartier nouveau » sur le site de l'ancienne sucrerie de Brugelette pour matérialiser le concept « Des Jardins au fil de la Dendre »

LE PREMIER ÉCHEVIN..... 5

Changement de sens circulaire au pont de la Marquise

Réfection de la voirie à la rue Notre-Dame

Réfection de la chaussée de Ghislenghien

Changement des limites d'agglomération

Pour des voiries propres

LA DEUXIÈME ÉCHEVINE..... 8

Des nouvelles du jumelage avec Avon-les-Roches

Grand nettoyage de printemps 2016

Cabaret Poétique

Spectacle Villach'people

Plaines de Vacances

Concours photo : Un livre ! Une photo ! Brugelette !

LE TROISIÈME ÉCHEVIN 10

Trophée commune sportive

LE COIN DU CPAS..... 11

INFOS SUR BRUGELETTE..... 12

AGENDA DES FESTIVITÉS..... 14

ÉDITEUR RESPONSABLE

Administration communale de Brugelette

Grand-Place, 2A – 7940 Brugelette

Tél. : 065/45.73.00

Fax : 068/45.73.04

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

Daniel GRASSELLI • Tél.: 0475 814 526

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Gautier DEBRUE • Tél.: 0474 654 451

NOMBRE DE TIRAGE

2.000 exemplaires



l'Édito

de votre Bourgmestre

André Desmarlières

Tél. : 0495/21.35.16

bourgmestre@brugelette.be

Chers concitoyens,

Trois mois de l'année 2016 se sont écoulés et pas de signes annonciateurs d'un hiver digne de ce nom.

Certains s'en réjouiront, d'autres regretteront ce manque de différence bien marquée entre les saisons ; les enfants déplorant l'absence de neige !

Quoi qu'il en soit, chaque jour qui passe nous rapproche du printemps et des premiers nettoyages extérieurs ; ceci me permet de faire le lien avec les 2 articles suivants.

L'UTILISATION DES CONTENEURS DANS NOS CIMETIÈRES



Faut-il rappeler que ces conteneurs sont UNIQUEMENT destinés à recevoir les déchets provenant de l'entretien des sépultures et des cimetières.

Des personnes manquant du plus élémentaire savoir vivre continuent à confondre ces conteneurs avec les parcs du même nom et à y déverser des déchets en tous genres allant des tailles de sapins aux produits de démolitions en passant par des cartons.

LA PROPRETÉ DE LA VOIE PUBLIQUE

Trop souvent encore nos rues et fossés sont jonchés de détritrus divers. Une nouvelle « mode » consiste à déposer ces déchets bien emballés dans de petits sachets plastics, voire même des sacs PMC bleus, sur lesquels la « main rouge » a été apposée.

En ce qui concerne l'enlèvement des papiers/cartons, veuillez noter que les emballages ayant contenu de la nourriture (style cartons à pizza) sont interdits.

Lorsque les conditions météorologiques l'exigent, vous veillerez également à prendre les mesures nécessaires afin que ces papiers/cartons ne puissent se balader au gré du vent.

Comme précisé dans notre nouveau Règlement Général de Police « Vivre ensemble à Brugelette » (R.G.P.), nous attirons votre attention sur le fait que certaines infractions en matière de propreté publique sont passibles d'une sanction administrative communale dont le montant minimum est de 50€.

Vous souhaitez davantage d'informations sur les bonnes règles de propreté communale ?

Le R.G.P. est disponible sur notre site Internet www.brugelette.be ; il est aussi consultable auprès du service de Police (aux heures d'ouverture des bureaux) ; il peut également être obtenu en format papier sur simple demande écrite (adressée au secrétariat communal) pour la modique somme de 5€.

FERMETURE DÉFINITIVE DU CAMPING « PARC ET LOISIRS » DE BRUGELETTE

En 2015, l'information circulait déjà mais notre Administration communale s'est montrée « prudente » en attendant la confirmation des faits. En ce début d'année 2016, le camping « Parc et Loisirs » a bien été acquis par Pairi Daiza qui n'a pas encore défini de projet clair quant au devenir de ce site.

Ce changement de propriétaire va contraindre les habitants « permanents » du camping à quitter définitivement les lieux en espérant qu'ils puissent trouver

un logement qui présente toutes les garanties de sécurité et de salubrité.

Notre CPAS et le service communal du Plan HP accompagnent les personnes désireuses de trouver un logement « classique » et les orientent dans leurs démarches administratives.

Pour tout renseignement relatif au Plan HP, vous pouvez joindre le CPAS de Brugelette au : 068/26.87.77 et le service communal au : 068/45.73.07.

UN « QUARTIER NOUVEAU » SUR LE SITE DE L'ANCIENNE SUCRERIE DE BRUGELETTE POUR MATÉRIALISER LE CONCEPT « DES JARDINS AU FIL DE LA DENDRE »

Le Conseil communal a marqué son accord pour l'introduction d'un projet relatif à un appel à manifestation d'intérêt « Quartiers nouveaux » pour le site de l'ancienne sucrerie de Brugelette en séance publique du 28 janvier 2016, tel que proposé par le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Transports et du Bien-être animal, Carlo DI ANTONIO.

Pour rappel, ce site n'est plus en activité depuis 2008 et après de longues tractations menées au niveau régional, la Wallonie a pu devenir propriétaire des lieux en novembre 2015. Durant cette période d'inaction diront et croiront certains, notre Commune a obtenu l'inscription de l'ensemble du site sur la liste des sites en réhabilitation paysagère et environnementale (SRPE) ce qui permet la prise en charge des travaux d'assainissement (démolitions, mouvements de terres, évacuation des déchets et verdurisation) et des travaux de rénovation du site.

Dès lors, il a été possible d'élaborer un projet communal ayant pour but de redynamiser le village de Brugelette afin d'y développer de l'habitat (250 logements sont prévus dont 50 % de maisons et 50 % d'appartements), des services communautaires, du déploiement économique (TPME, PME) et une réserve naturelle. Ce « Quartier nouveau » offrirait un cadre de vie cohérent, équilibré et en phase avec la politique régionale actuellement en vigueur. A l'instar des communes voisines, notre avenir se construira au travers de l'attractivité résidentielle de

notre territoire, de son cadre de vie de qualité, de la préservation de notre environnement et des emplois qui seront à pourvoir sur ce site.

En parallèle, ce projet communal rejoint l'enjeu majeur du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) de Brugelette qui veut recréer une identité commune autour de la Dendre, richesse naturelle indéniable de notre région. Dans ce contexte, cette réhabilitation s'avère primordiale pour les membres de la Commission Locale en faveur du Développement Rural (CLDR). De ce fait, 4 fiches-projets sont en cours d'élaboration.

Outre le projet communal élaboré dans le cadre de ce dossier, notre Commune a également établi des contacts avec des partenaires potentiels intéressés par l'occupation de ce site. A cet effet, il faut d'ores et déjà remercier les partenaires locaux et institutionnels pour leurs marques d'intérêt dans le cadre de ce dossier.

Le prochain défi pour notre Commune sera l'inscription de cette reconversion dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Quartiers nouveaux » qui sera transmis aux autorités compétentes avant le 25 mars 2016.

Dans les prochains Bulletins communaux, nous ne manquerons pas de vous informer de la décision du Ministre concerné quant à notre candidature ; nous ne doutons pas que le Ministre sera sensible au développement de notre Commune et à son devenir.





Le premier Échevin vous informe

Didier STREBELLE
Tél. : 0473/75.66.89
strebelle.di@skynet.be

CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION AU PONT DE LA MARQUISE

Depuis de nombreuses années, le carrefour formé au croisement entre le chemin d'Attre et la rue des Déportés est régulièrement remis en cause lors d'accidents de roulage. Suite à une visite, le SPW Mobilité nous a proposé d'adopter un règlement complémentaire de roulage afin de limiter l'accès au pont de la Marquise.

La circulation sera interdite à tout conducteur, sauf les cyclistes, depuis le pont de la Marquise vers la rue des Déportés. Cette mesure sera matérialisée au pied du pont coté avenue Gabrielle Petit.

La circulation sera autorisée avec mise en sens unique de la rue des Déportés vers le pont de la Marquise. Cette mesure sera matérialisée au début du chemin d'Attre, côté rue des Déportés.

Afin de ne pas prendre les conducteurs par surprise, un panneau C1 (interdit à tout véhicule) sera placé du côté de l'avenue Gabrielle Petit avec un panneau additionnel qui renseignera la distance qui peut être parcourue jusqu'au pont.



RÉFECTION DE LA VOIRIE À LA RUE NOTRE-DAME

Dans le dernier bulletin communal, nous vous annonçons qu'un projet d'aménagement de trottoirs et d'une voie cyclable à la rue Notre-Dame à Cambron-Casteau, avait été introduit dans le cadre des « Crédits d'impulsion 2015 ». A cet effet, nous avons obtenu une promesse de subside de 135.000€ de la Wallonie.

Pour diverses mesures de sécurité et d'accessibilité, nous avons dû opter pour un revêtement en pavé de béton à la place des mosaïques et ce, pour un budget de 242.628,65€.

En séance du 28 janvier 2016, deux projets ont dû être stoppés dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2013-2106 (PIC), suite à un défaut de subsides ; d'une part, celui de la rue des Carmes (254.100,00€) et d'autre part, celui de la rue des Déportés (152.714,10€).

Le premier était conditionné par l'aménagement en centre socio-culturel de la chapelle des Carmes qui n'a pas pu aboutir faute de subsides obtenus auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le second a été stoppé du fait que sa mise en œuvre prendrait plusieurs années alors que nous devrions concrétiser cela avant le 31 décembre 2016.

Suite à ces modifications du PIC, le Collège communal a proposé un seul et unique projet : la réfection complète de la voirie à la rue Notre-Dame à Cambron-Casteau de la gare jusqu'à la place De Keyser (à hauteur de la rue à Cailloux). Ceci incluant la réfection des trottoirs et la création d'une piste cyclable suggérée. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2017.

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE GHISLENGHIEN

Ces travaux de réparation seront inscrits dans le Plan d'Investissement Communal 2013-2016 (PIC), ceci nous permettra de bénéficier d'une intervention financière de la Wallonie à hauteur de 50 %.

Cette chaussée étant constituée de dalles en béton, elle a subi de grosses dégradations dues aux charrois lourds non autorisés et aux variations de températures durant l'été 2015.

Cette voirie communale est majoritairement empruntée par un trafic de transit circulant entre Saint-Ghislain et Ghislenghien. Le montant estimé du chantier s'élève à 77.372,72€ TVAC.

CHANGEMENT DES LIMITES D'AGGLOMÉRATION

Nous vous rappelons que des modifications de limites d'agglomération sont entrées récemment en vigueur.

Pour des raisons de sécurité, nous souhaitons vous rappeler qu'en agglomération, la vitesse est limitée à 50km/h à l'exception des « zones 30 » aux abords des écoles où la vitesse est limitée à 30km/h et à l'exception des « zones résidentielles » où la vitesse est limitée à 20km/h.



POUR DES VOIRIES PROPRES



Le Collège communal, soucieux de la propreté de notre entité, a proposé au Conseil communal d'acquérir une balayeuse désherbeuse ramasseuse semi-portée en vue de permettre le nettoyage et l'entretien des bords de route. Cet achat a été effectué pour un montant de 28.265,60€ TVAC. Depuis quelques semaines, le service technique utilise la machine le long des rues de l'entité .

COACHING GRATUIT POUR DEVENIR INDÉPENDANT

Vous rêvez de créer votre propre emploi ? en devenant indépendant ? en créant votre société ? ou en ouvrant votre propre magasin ?

Groupe One, en collaboration avec la Commune de Brugelette vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit en création d'entreprises tous les vendredis à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous au 0800/99.149

« Alice & Violette » est l'un des 1^{ers} commerces à avoir bénéficié d'un accompagnement par Groupe One. Julie MAISTRIAU a ouvert sa boutique de fleurs au coeur de Brugelette, rue Colonel Aviateur n°7. Le magasin propose des fleurs vendues à la pièce, en bouquet ou montage pour toutes vos occasions, des plantes d'intérieure et d'extérieure ainsi qu'une gamme de décoration, bijoux, foulards et autres articles cadeaux.



« Au fil des entretiens avec mon accompagnateur, toutes les démarches qui me paraissaient parfois si difficiles à organiser se sont mises en place assez rapidement et logiquement, de façon à ne rien oublier et à me lancer avec les meilleures clés en mains »

Vous souhaitez en savoir plus et rencontrer notre équipe, soyez les bienvenus lors de la Soirée « afterwork entrepreneurs » le 28 avril à 18h aux Ecuries du Parc.

La redynamisation économique de notre commune grâce aux coopérations actives entre entrepreneurs confirmés et nouveaux indépendants

En collaboration avec le GACIEB et l'Administration communale de Brugelette.

LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE

Directrice générale f.f.

M^{me} Karolina Kowalska
068/45.73.09
direction-generale@brugelette.be

Secrétariat communal

M^{me} Marie Ferain
068/45.73.07
secretariat@brugelette.be

Service population – état-civil

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h,
le mercredi, le vendredi de 14h à 16h
et le jeudi de 16h30 à 18h.
Le samedi de 9h30 à 11h30

M^{me} Christine Grandmont
068/45.73.30
population@brugelette.be

M^{me} Marianne Debruxelles
068/45.73.01
population@brugelette.be

M. Yves Rasse
068/45.73.31
etatcivil@brugelette.be

Service du personnel

M^{me} Anne Lenain
068/45.73.18
personnel@brugelette.be

Service comptabilité

M^{me} Valérie Pecher
068/45.73.12
comptabilite@brugelette.be

Service taxation

M^{me} Sandy Maenhout
068/45.73.14
taxes@brugelette.be

Service urbanisme

M^{me} Véronique Gaspard
068/45.73.10
urba-envir@brugelette.be

M^{me} Marie-Christine Cupryna
068/45.73.11
article85@brugelette.be

Service technique et marché public

M^{me} Sylvie Dupont
068/45.73.19
mp-planu@brugelette.be

M. Benjamin Cordier
068/45.73.38
travaux@brugelette.be

Service socioculturel et Internet

M^{me} Élodie Gossiaux
068/45.73.08
atl-com@brugelette.be

Service location de salles

M^{me} Christiane Renard
068/45.73.33
locations@brugelette.be

Service logement

M^{me} Charlotte Desenfant
068/45.73.11
logement@brugelette.be

Service enseignement

M^{me} Nathalie Blondiau
068/45.73.06
enseignement@brugelette.be



ESSO

MAZOUT ESSO REGION DU HAINAUT

065/67.27.39

064/66.28.47

068/56.81.18

065/65.26.65

Gasoil - Gasoil EXTRA - Diesel - Pétrole

ESSO OPTIPLUS

La nouvelle génération de mazout de chauffage



**Détergent
Propreté**



**Peu
odorant**



Antioxydant



**Pouvoir
lubrifiant**



**Agent
anticorrosion**

Rue de l'Industrie, 197 7080 La Bouverie
info@deberghes.be Fax: 065/66.36.69



La deuxième Échevine vous informe

Isabelle LIÉGEOIS
Tél. : 0479/99.41.41
isabelle.liegeois@hotmail.com

DES NOUVELLES DU JUMELAGE AVEC AVON-LES-ROCHES

En 1978, notre village s'est lié d'amitié avec un petit village des bords de Loire, Avon-les-Roches. C'est le début d'une histoire qui dure encore.

Le but de ce jumelage ? Renforcer les liens entre deux entités rurales, de même langue et ayant partagé une même histoire. En effet, à Avon-les-Roches, nous trouvons un cimetière de soldats belges de la première guerre mondiale 1914-1918.

Des échanges réguliers se font alors : des Brugelettois partent à Avon lors de leur banquet annuel, des avonnais viennent à Brugelette pour la foire agricole, ...

Cette année, nos amis d'Avon ont décidé de nous rendre une petite visite pendant le weekend des 5 et 6 mai prochain (week-end de l'Ascension). Ce sera l'occasion de partager avec eux quelques moments conviviaux et de leur faire découvrir de nouveaux coins de notre pays.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2016



Comme l'année passée, des citoyens de notre commune participent à cet événement.

L'objectif sera multiple ; nous rendre compte du nombre de déchets que nous pouvons trouver dans nos rues ; rendre nos quartiers plus propres et donc plus beaux, apprendre aux plus jeunes que nos rues ne sont pas

des poubelles à ciel ouvert et, si le temps est de la partie, de faire une belle promenade.

A côté de nos écoles, une vingtaine d'équipes se sont déjà constituées sur l'entité.

Alors, envie de les rejoindre ? Renseignements auprès de notre service technique au 068/45 73 38.

CABARET POÉTIQUE

SAMEDI 21 MAI À 20H

Après avoir monté un cabaret dédié à Jacques PRÉVERT et ensuite à Jean de LA FONTAINE, l'Envolée des Arts à Brugelette et Claude FORTEZ, passionné de poésie, remettent le couvert !

Rassemblés à l'initiative de Claude FORTEZ, des récitants locaux proposeront au public un aperçu de la poésie française du Moyen-Age à nos jours avec des textes de RUTEBEUF, Pierre de RONSARD, Edmond ROSTAND...



Lieu : Le Vieux Chaudron à Attre (av. du Château, 14) Infos et rés. : 068 26.99.99 / billet.mca@ath.be
Prix : 7 euros, 4 euros (- 26 ans), 1,25 euros (Art. 27). Une activité de l'Envolée des Arts menée en collaboration avec la Maison culturelle d'Ath et l'Administration communale de Brugelette .

SPECTACLE VILLACH'PEOPLE : RENCONTRE ENTRE NOUVEAUX ET ANCIENS VILLAGEOIS



Vous habitez un village... Vous y vivez depuis plusieurs années et vous avez toujours le sentiment d'être un nouvel habitant ? Ou au contraire, vous êtes originaire du village et l'intégration des nouveaux villageois vous interpelle ? Alors, ce spectacle, conçu par les Villach'people, est fait pour vous !

Depuis plusieurs mois, 7 villageois (Bernadette, Philippe, Sophie, Pierre, Émilie, Monique et Amélie) se rassemblent régulièrement afin de concevoir une pièce de théâtre-action sur le sentiment d'intégration au sein des villages.

À partir de leurs vécus et expériences, ils questionnent l'importance des non-

aits et des règles implicites du village, le patois à faire vivre et à décrypter, le folklore à sauvegarder et à décoder, la découverte et la compréhension de la vie rurale ... entre le désir de conserver ou d'innover, de découvrir ou de maintenir ...

Envie de découvrir le regard porté par ces habitants sur notre vie rurale, de partager votre expérience, de passer un bon moment avec vos voisins ? Rejoignez-les près de chez vous !

La troupe sera de passage à Brugelette, salle de l'École Saint-Louis, ce samedi 14 mai à 19h30. Après la représentation, la parole sera donnée pour que chacun puisse s'exprimer.

Infos et réservations : 068 26 99 99 - billet@mcath.be

Gratuit, réservation indispensable (jauge limitée à 50 personnes, à partir de 11 ans).

CONCOURS PHOTO : UN LIVRE ! UNE PHOTO ! BRUGELETTE !

Venez emprunter un livre à la bibliothèque, photographier ce livre dans votre endroit favori de l'entité de Brugelette et envoyez votre photo (maximum 3 photos) à l'adresse email de la bibliothèque. Concours du 30 avril au 31 août 2016. Le règlement du concours sera disponible à la bibliothèque dès le samedi 30 avril 2016.

Coordonnées du Centre de Lecture publique : Avenue de l'Église 21 à 7940 Brugelette.

Mail : bibbrug@hotmail.com

PLAINES DE VACANCES

Nos plaines de vacances reviennent cette année. Vous avez entre 2.5 et 12 ans et vous avez envie de réaliser de chouettes activités et très variées alors venez nous rejoindre aux plaines de vacances de Brugelette.

PROGRAMME

PLAINES DE PÂQUES

Du 29 mars au 8 avril

Activités variées et excursion ludique collaboration avec la MJ la 1^{er} semaine

PLAINES D'ÉTÉ

Du 4 au 8 juillet

6-12 ans : Création d'un blog et d'un journal.

Initiation au karaté (4 demi-journées)

2.5-6 ans : Les Arts en folie.

Du 11 au 15 juillet

Activités originales sur « Le Petit Prince »

5-8 ans : Initiation ou perfectionnement au vélo (4 demi-journées)

Du 1 au 5 août

Découverte des techniques du cirque par des professionnels (asbl Animacirque)

Du 8 au 12 août

La ville, qu'est-ce que cela vous évoque ? Tel sera le thème de cette dernière semaine de stage où l'imaginaire, le surréalisme et le rêve prendront toute la place dans l'esprit des enfants.

2,5-6 ans : Psychomotricité

9-12 ans : Multisports (4 demi-journées)

Horaire et lieu : Ecole communale de Brugelette, de 8h30 à 16h30 (garderie à partir de 7h30 et ce, jusqu'à 17h30).

Prix : 40€ par enfant de l'entité, 35€ à partir du 2^{ème}. 45€ par enfant hors entité, 40€ à partir du 2^è.

Les inscriptions se font au CPAS durant les heures de permanence : le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mercredi de 13h à 16h ou sur rendez-vous à convenir (068/26.87.71—74).

Renseignements : 068/45.73.08

Apportez le compte juste. Nous n'acceptons pas les enfants qui portent des langes.

Les plaines de Brugelette sont agréées et reconnues par l'ONE. Elles sont organisées depuis plus de 8 ans et sont encadrées par des animateurs expérimentés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone : 068/45.73.08

Mail : atl-com@brugelette.be

Une organisation de l'Administration communale de Brugelette en collaboration avec le C.P.A.S

Avec le soutien de :





Le troisième Échevin vous informe

Marcel LUMEN
Tél. : 0477/34.58.96
marcel.lumen@live.be

Nous arrivons déjà dans le 2^{ème} trimestre de l'année 2016. Que le temps passe vite et d'événements sportifs déjà accomplis ! Nous sommes heureux de vous annoncer les très bons résultats du club de football local «JSC Brugelette» qui effectue un sans-faute depuis le début de la saison. Nous ne pouvons que les féliciter et leur souhaiter de monter en division 3.

Nos écoles ne sont pas en reste avec les beaux résultats qu'elles ont réalisés au cross scolaire organisé par l'Adeps. Remarquables résultats des trois écoles à la finale provinciale qui s'est déroulée à Dour. Celle-ci a permis à 12 champions de se qualifier pour la finale qui aura lieu à Chevetogne. Nos Échevins, Isabelle LIEGEOIS et

Marcel LUMEN ont été les supporter et ne manqueront pas de vous donner les résultats des finalistes. Nous tenons également à remercier Elodie GOSSIAUX pour sa collaboraton.

Autre bel événement dans le beau village de Gages : une course cycliste organisée par l'Échevin des Sports Marcel LUMEN a réuni plus de 195 coureurs. Ce fût un réel succès et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation d'un pareil événement.



JOURNÉE RÉCRÉATIVE

L'échevin du 3^{ème} âge et l'Administration communale de Brugelette organise le samedi 11 juin leur journée récréative.

Au programme : Le matin, découverte des Jardins d'Annevoie avec un guide. Vous pourrez ensuite vous délasser lors d'un repas 3 services à la Brasserie Bocow des jardins d'Annevoie. Le menu sera composé de : Terrine de nos campagnes condiments en pickles, Blanquette de veau à l'ancienne, Mousse au chocolat Belge, croquant à la vanille. L'après-midi, place à une visite didactique de l'Austrucherie du Pont d'Amour de

Sorinnes. Découverte de nombreux oiseaux coureurs et possibilité d'achat sur place.

Le prix sera de 52 euros à payer dès la réservation et avant le 2 juin sur le compte BE 40091000362363. Réservations et renseignements : atl-com@brugelette.be ou 068/45.73.08 (durant les heures de bureau) ou chez Marcel Lumen au 0477/34.58.96

Le planning détaillé sera donné ultérieurement via un toute boite et sur notre site internet.

Amitiés sportives et bonnes fêtes de Pâques

TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE

Vous êtes sportif amateur ou professionnel ? Vous avez envie de passer une journée conviviale tout en faisant du sport ?

Alors venez participer au Trophée Commune Sportive organisé par l'Adeps qui aura lieu le 24 septembre 2016.

Nous recherchons des personnes domiciliées à Brugelette et ayant 12 ans avant le 31 décembre 2016 pour les épreuves suivantes :

- Pétanque : 2 sportifs
- Jogging : Un homme et une femme
- Natation : Un homme et une femme
- VTT : 2 sportifs
- Mini-Foot : 9 sportifs
- Badminton : un homme et une femme
- Tennis de table : un homme et une femme

Vous souhaitez tout simplement supporter l'équipe et / ou participer et découvrant de nombreuses activités sportives gratuites. Vous pourrez découvrir de nombreuses disciplines méconnues...

Le transport s'effectue en autocar et est offert par l'Administration communale (places limitées et sur inscription).

Informations et inscriptions : Elodie GOSSIAUX au 068/45.73.08 ou atl-com@brugelette.be.



Le Coin du CPAS

Le mot du Président

Raoul ROLIN
Président du CPAS
Tél. : 0472/37.07.85
raulrolin@outlook.be

A partir du 1er avril 2016, la résidence « L'Eglantine » vous propose 6 appartements de qualité, pour seniors et personnes à mobilité réduite.

Appartements Passifs ou Basse Energie



Chaque appartement, dont la superficie varie entre 85 et 68 m² comprend :

- Un séjour
- Une cuisine semi-équipée
- Une ou deux chambres
- Une cave accessible par ascenseur
- Une salle de bain
- Un cellier
- Un hall de nuit



L'Eglantine
Place Maurice Sébastien, N° 2

Pour toute information, vous pouvez contacter le CPAS au 068/26.87.70


Renault CLIO

Et votre cœur bat plus fort



Renault CLIO
à partir de
199 €⁽¹⁾ / mois TVA_c

Grâce à nos **formules de location long terme comprenant les assurances et les entretiens**, vous roulez déjà en Clio à partir de 199€ par mois sans vous soucier de rien, sauf de faire le plein de temps en temps.

3,2 - 5,9 L/100 KM. 82 - 135 G CO₂/KM. Informations environnementales. [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be  **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ**

Modèle illustré : Clio Dynamique Energy TCe 90. Prix catalogue, options incluses : 19.450 € TVA_c.

(1) Prix calculé sur une durée de 24 mois et 20.000 km pour Clio Authentique 1.2 16V. Renault Private Lease est un produit de location longue durée réservé aux particuliers (24 à 48 mois, max. 100.000 km) sans option d'achat, offert par AXUS SA, Rue Colonel Bourg 120 à 1140 Bruxelles (FSMA 016860 A et inscrite à la BCE n° 0403.429.730). Offre valable du 01/03/2016 au 31/03/2016 et réservée aux particuliers résidant en Belgique et sous condition d'approbation du dossier, et après signature pour accord de l'offre, du contrat cadre et des conditions générales qu'il contient, du document de cession de rémunération et de la déclaration préalable à la couverture d'assurance. Le locataire ne dispose pas d'un droit de rétractation dans le cadre de ce contrat de location. Sous réserve de modification en cas de changement du prix catalogue ou des taxes. Contactez votre concessionnaire Renault pour une offre sur mesure et un aperçu complet des conditions générales. Plus d'infos sur www.renaultprivatlease.be

Renault préconise 

 renault.be

Garage DUFOR

Rue de Boussu 145 - 7333 TERTRE - Tél : 065 621 221

INFOS SUR BRUGELETTE

SACS POUBELLES GRATUITS MODALITÉS PRATIQUES POUR L'ENLÈVEMENT DES SACS PRÉPAYÉS

Ces sacs pourront uniquement être retirés après paiement de la taxe et sur la présentation des documents suivants :

- l'avertissement extrait de rôle de la taxe
- la preuve de paiement (extrait de compte bancaire uniquement)
- la carte d'identité (si pour une autre personne, la carte d'identité du bénéficiaire ou copie de sa carte en plus de votre propre carte)

Les sacs prépayés seront disponibles au secrétariat communal de la Commune mais uniquement les **mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h et ce jusqu'au 27 juillet 2016.**

En dehors de cette période, il vous est possible de retirer les sacs prépayés **uniquement** aux permanences qui

auront lieu au Hall de Police de 18h30 à 19h30 les jeudis : 7 avril – 12 mai – 2 juin – 1^{er} septembre - 3 novembre

DÉCLARATIONS FISCALES

Si vous avez besoin d'aide pour vos déclaration d'impôt des personnes physiques 2016 – revenus 2015, vous pouvez poser toutes vos questions et vous faire aider pour les compléter lors d'une séance de remplissage qui aura lieu **le mardi 2 juin, de 9h à 12h** en la salle des Mariages de l'Hôtel de communal de Brugelette.

Pour pouvoir vous aider de manière rapide et efficace, il est impératif que vous apportiez les documents suivants :

- Votre formulaire de déclaration original ;
- Votre document préparatoire ;
- Vos fiches de revenus (salaire, pécule de vacances, chômage, mutuelle, ...)
- Vos attestations (emprunt hy-

pothécaire, assurance-vie, épargne-pension, libéralités,...) ;

- Eventuellement des documents justificatifs (extraits bancaires, factures, reçus de T.V.A., ...)
- Votre **carte d'identité électronique** et votre **code PIN** (indispensable si vous optez pour la déclaration en ligne)

ATTENTIONS AUX LÉSIONS PROVOQUÉES PAR LA BERCE DU CAUCASE

La wallonie lutte contre la berce du Caucase, une plante actuellement en pleine prolifération en Belgique qui peut provoquer de graves brûlures.

Cette espèce invasive contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire.

Des lésions de la peau peuvent se développer en quelques jours.

Toute la plante contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire et rendent la peau très sensible. Après un contact avec le suc de la berce et sous l'effet de l'exposition au soleil, des lésions de la peau peuvent se développer en quelques jours. Celles-ci ont l'aspect d'une brûlure qui peut être grave, voire exceptionnellement mortelle.

Ne pas toucher la plante

Nous vous recommandons de ne pas toucher la plante et de nous avertir (Véronique GASPARD, service Environnement : 068/ 45.73.10 ou mail : urba-envir@brugelette.be).



ENVIE DE CRÉER UN LOGEMENT ?

Cette opération immobilière nécessite préalablement l'obtention d'un permis d'urbanisme et, dans certains cas, un permis de location.

Conformément à l'article 84 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP), toute personne souhaitant, par exemple, réaliser des travaux d'aménagement intérieur portant atteinte aux structures portantes du bâtiment ou impliquant une modification du volume construit ou de son aspect architectural doit introduire préalablement une demande de permis d'urbanisme auprès du service de l'Urbanisme de sa Commune (ex : l'abattage de murs porteurs, le remplacement du parement extérieur par un parement d'une autre couleur, ...

Une demande de permis d'urbanisme est également nécessaire pour la création de logements (appartements, studios, ...) à l'intérieur d'un bâtiment existant (annexe, garage, ferme, ...) ou d'une maison d'habitation

unifamiliale, même si cela n'engendre aucune modification de l'aspect extérieur ou de la structure portante.

En effet, un permis d'urbanisme est requis pour la création de plusieurs logements dans un bâtiment existant depuis l'entrée en vigueur du Décret du 14/07/1994 publié au Moniteur Belge le 20 août 1994. Certaines réglementations devront également être respectées pour la création de logements, comme par exemple :

- la réglementation liée à l'isolation et à la ventilation des logements sera de stricte application ;
- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite devra être prise en compte dans certaines situations ;
- l'avis du service régional d'incendie sera sollicité et devra être suivi ;
- il existe des critères de salubrité à respecter, notamment la dimension minimale légale, pour la création d'un logement, de 24m² de pièces de vie (cuisine, living, chambre, ...) ;
- toutes les pièces de vie doivent présenter une superficie de vitrage de minimum 1/12^{ème} par rapport à la surface de la pièce d'habitation ; la hauteur minimum requise est de 2m40 pour les pièces de jour et 2m20 pour les pièces de nuits et locaux sanitaires ; dans certains cas, lorsque le logement est composé de moins de 28m² de pièces de vie ou lorsqu'il est composé de pièces partagées avec un autre logement (WC commun, SDB commune, cuisine commune, ...), un permis de location doit être octroyé complétement au permis d'urbanisme. Celui-ci est valable 5 ans ;

Comment introduire une demande pour la création d'un logement ?

Le service de l'Urbanisme de l'Administration communale se tient à votre disposition pour analyser avec vous « votre projet », pour vous aider dans les démarches à effectuer et vous fournir les formulaires nécessaires. Ce service est accessible sur rendez-vous ou par téléphone au 068/45.73.10.

Pour faciliter l'examen de votre demande, nous vous invitons à vous munir d'un maximum d'informations sur vos intentions à l'aide de croquis, photos ou tout autre renseignement utile à la bonne compréhension de votre projet.

Vous pouvez également retrouver plusieurs informations et liens utiles sur notre site internet www.brugelette.be (services communaux – Urbanisme & Aménagement du territoire et Logement).

Conséquences d'une non conformité

A défaut de respecter ces principes légaux, le propriétaire s'expose, lors d'une vente ou d'une donation de l'ensemble concerné, à voir le notaire saisi du dossier refuser de passer l'acte au motif que le ou les nouveau (x) logement (s) n'ont pas été autorisés par permis et, par conséquent, se trouve en infraction. Sachant que ce type d'infraction est imprescriptible, la vente sera dès lors bloquée, retardée ou négociée à la baisse vu que l'acquéreur potentiel achèterait ainsi le bien grevé d'une infraction. Il y va donc de votre intérêt de bien vous renseigner et de faire les choses dans les règles de l'art.

SERVICE URBANISTIQUE - INFOS

Afin de mieux pouvoir respecter les délais demandés par le CWATUP, nous vous demandons à l'avenir de prendre rendez-vous avec le service de l'Urbanisme.

En effet, nous sommes une petite commune et notre service de l'Urbanisme est sollicité pour d'autres matières telles que comme le Patrimoine, l'Environnement, la Mobilité et le PCDR mais aussi pour les cours d'eau, les inondations, l'érosion des sols, les sentiers,

Voici les coordonnées et l'horaire de ce service :

Urbanisme, Environnement et Mobilité : Mme Véronique GASPARD

Le bureau est ouvert tous les matins et l'après-midi sur rendez-vous

AGENDA DES FESTIVITÉS

Patro Saint-Martin

Activités : Animation
Date : Les 2^e et 4^e dimanches
de 9h30 à 12h30
Lieu : place Maurice Sébastien, 6
à 7940 Brugelette
Renseignements : 0499/62.42.07

Les Aînés de Brugelette

Activités tous les 3^e mardis du mois
Lieu : Les Écuries du Parc
Chemin du Cadet,
à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04 – 0497/26.53.18

Le Centaure

Activités : cours d'équitation
samedi : de 10h à 11h diabolotin
de 11h à 12h débutant
de 12h à 17h : cours
par tranche d'heure et
par niveau
Lieu : Chemin de Wisbecq, 6B
à 7940 Brugelette
Renseignements : 0496/18.54.78

Maison des Jeunes (MJ)

Activités : Animation
Date : Tous les jours après-midi
sauf le lundi
Lieu : Chemin du Cadet, 1
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.49.54

AVRIL

Le Centaure Stages

Date :
• Du 28 mars au 1er avril :
La semaine des grands
avec Michelle ;
• Du 4 au 8 avril : la semaine des
petits avec Emeline
Lieu : Chemin de Wisbecq 6B
à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0496/18.54.78 – 25€ /jour
(collation et assurance compris)

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage Conférence sur « Un petit jardin parfumé » par Philippe Wasterlain

Date : 16 avril, à partir de 19h30
Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

Les Aînés de Brugelette

Atelier cuisine et jeux
(3€ l'inscription)
Date : 19 avril, de 14h à 18h
Lieu : Les Ecuries du Parc
Chemin du cadet à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04

Maison des Jeunes Fun Day Adventures

*Après-midi sportive et ludique
à destination des 12 -26 ans.12
épreuves à réaliser par équipe de 3.*
Date : 30 avril
Lieu : Parc communal,
Avenue Gabrielle Petit 6
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.49.54
(en collaboration avec l'AMO Arpège dans
le cadre du projet Histoires Croisées)

MAI

Ecole Saint-Louis Fête scolaire

Date : 1^{er} mai, dès 10h30
Lieu : Rue Maurice Lelange 1
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.49.15

Les Aînés de Brugelette Activité : 5^e Brocante

(4€ pour 5m/4)
Date : 1 mai, de 6h à 19h
Lieu : Ancienne sucrerie,
rue de la Sucrierie à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04

Les sucriers de Brugelette 40^e marche des Nerviens

Date : 4 mai, de 7h à 15h
Lieu : Salle Omnisports,
Avenue Gabrielle Petit 6
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.45.54
(0.75 € l'inscription)

Café L'Union Ducasse

*Vendredi : Poulet à 17h (10 euros).
Samedi : 11h jeu du clou, château
gonflable, petits concerts, 18h show
Divas avec animation musicale
toute la journée. Dimanche : 11h
apéro ; 14h concentration moto
« Baloo » ; 14h30 Manille 10€ par
équipe. Prix au 8 premier.*
Date : 6 au 8 mai
Lieu : Café de l'Union,
Grand Place à 7940 Brugelette

Le Patro Saint-Martin

Souper spectacle
Date : 14 mai, à partir de 18h
Renseignements et inscriptions :
0499/62 42 07

Spectacle Villach'people : MC Ath

Date : 14 mai à 19h30
Renseignements et inscriptions :
068 26 99 99 - billet@mcath.be

La Maison des Papillons Portes-ouvertes et barbecue

*(découverte des activités proposées
aux enfants durant l'année : éveil
musical, psychomotricité, baby
cirque, ...)*
Date : 15 mai, dès 11h
Lieu : La Maison des Papillons,
Rue des Carrières 6
à 7942 Mévergnies
Renseignements et inscriptions :
0476/63.77.00 ou
lamaisondespapillons@hotmail.com

Les Aînés de Brugelette Excursion au Village de St Joseph Pas de Calais, visite Cap Gris Nez et Cap Blanc Nez

Date : 19 mai
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04.
Prix : 64 €.
Réservation avant le 12 mai.
N° compte : BE62363156143061-
Communication : voyage 19052016

Cabaret Poétique l'Envolée des Arts

Date : 21 mai à 20h
Lieu : Le Vieux Chaudron à Attré
(av. du Château, 14)
Infos et réservations :
068 26.99.99 / billet.mca@ath.be

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage Conférence sur « Les plantes hallucinogènes » par André Mary

Date : 21 mai, à partir de 19h30
Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

Ecole Saint-Louis Portes-ouvertes

Date : 21 mai, entre 16h et 18h
Lieu : Rue Maurice Lelange 1
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.49.15

JUIN

L'ASSPE Ecole communale Brugelette Brocante au profit des élèves de l'école (5m/5€ + 5€ de caution propreté - buvette et restauration)

Date : 4 juin
Lieu : Parc communal,
Avenue Gabrielle Petit 6
à 7940 Brugelette
Renseignements et réservations :
0496/767322 ou
cristian.lev@skynet.be

Esprit Raid 2016 10 kms-12 épreuves-30 équipes de 2 partenaires

Date : 11 juin
Lieu : Départ à la salle Omnisports,
Avenue Gabrielle Petit 6
à 7940 Brugelette
Renseignements :
0492/695341 ou 0474/058919.
Réservez votre place par mail :
brugelette.espritraid@gmail.com

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage Conférence sur « Les purins végétaux » par Jean-Marie Mignon

Date : 18 juin, à partir de 19h30
Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

Les Aînés de Brugelette Jeux divers, cartes, tricot, fléchette, pétanque, ...

Date : 21 juin, de 14h à 18h
Lieu : Les Ecuries du Parc
Chemin du cadet à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04

Ecole maternelle et primaire Sainte-Gertrude Jeux divers, cartes, tricot, fléchette, pétanque, ...

Date : 24 juin : Tournoi de manille ;
25 juin : Fancy-Faire ; 27 ou 28 juin :
Marche parrainée
Lieu : Chemin de Wisbecq 2
à 7940 Brugelette
Renseignements : 065/45.49.42

ATTENTION !

Beaucoup d'associations n'ont pas
envoyé leur grille de programme.
Sans cela, aucune information ne
sera diffusée.

N'oubliez pas de l'envoyer par mail :
atl-com@brugelette .be
locations@brugelette .be
ou par fax : 068/45 .73 .35

4 marques sur 1 seul site



Utilitaires



Zoning de Cuesmes à MONS - Tél : 065/40 20 80
www.abmons.be - info@abmons.vw.be
Sortie autoroute Jemappes direction zoning Cuesmes
(à côté du contrôle technique)

**Entretien
& réparation**

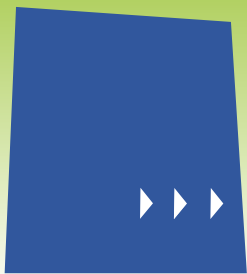
de votre VW, Audi,
Skoda, VW utilitaires
même sous
garantie



Audi



Avenue du Parc d'Aventures scientifiques (face au PASS) FRAMERIES
Tél : 065/76 76 90 - www.abmons.be - info@abmonsbo.audi.be



Orthopédie
protechnik sa

Orthopédie Protechnik

Avançons ensemble !



Votre satisfaction est notre motivation...

**Produits standards ou sur mesure
toujours adaptés à vos besoins**



**PROTHÈSES - ORTHÈSES - SEMELLES
CORRECTIVES - TALONNETTES
CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
CHAISES ROULANTES - CEINTURES
LOMBOSTATS - CORSETS - MINERVES
TRIBUNES - PROTHÈSES MAMAIRES ...**



6, Boulevard Initialis (près d'Imagix) - **MONS** (Belgique)

Tél. : 065 84 52 28 - 0474 99 18 66

www.orthopedieprotechnik.be - protechnik@skynet.be - 



PARKING FACILE, GRATUIT ET ADAPTÉ aux personnes à mobilité réduite